

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne
de Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 24 juin 2016

Par suite d'une convocation en date du 16 juin 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice

11

Présents : Jean MICHEL, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN, Philippe LEVEAUX, Thierry PROLA, Michel BACARISSE, Xavier CULEUX.

présents

8

votants

11

Absents excusés : Gérald MABILE qui donne pouvoir à Thierry PROLA, Pierre CARRE qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM, Grégoire MAZZINI qui donne pouvoir à Jean MICHEL.

Délibération n°

14/2016

Secrétaire de séance : Jacky LESUEUR.

Objet : Achat et pose d'un radar pédagogique - demande de subvention au titre des amendes de police.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que ce dernier, suite à l'achat et la pose d'un radar (repositionnable) rue Paul Bouton, avait souhaité l'achat et la pose d'un second radar, toujours repositionnable.

Après réflexion, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE l'achat d'un radar pédagogique auprès de la société ELAN CITE. Cet achat sera imputé en section d'investissement.

DECIDE de déposer auprès du Conseil Général une demande de subvention au titre des amendes de police.

AUTORISE le maire à signer le devis pour l'achat d'un radar pédagogique, à déposer la demande de subvention auprès du conseil général.

CHARGE le maire de signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 24 juin 2016

Le Maire

Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims
et de sa publication le 27 juin 2016

